

ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 819

Le 12 mars 2001 à 19 heures 35
est né(e)⁽²⁾ Kilyan HUMBERT

du sexe masculin à Cholet (Maine-et-Loire)

reconnu(e)⁽²⁾ le 8 février 2001 à Cholet (Maine-et-Loire) par le père et reconnu le 14 février 2001
par⁽³⁾ à Cholet (Maine-et-Loire) par la mère.

Délivré conforme aux registres, le 28 AVR 2007

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau



ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédée le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 552

Le 20 février 2005 à 2 heures 40
est né(e)⁽¹⁾ Eryne HUMBERT

du sexe féminin à Châtel (Maine-et-Loire)

reconnu(e)⁽²⁾ le 13 décembre 2004 à Châtel
(Maine-et-Loire)
par⁽³⁾ les père et mère.

Délivré conforme aux registres, le 28 AVR. 2007

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾



L'officier de l'état civil
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le _____ à _____ heures
est né(e)⁽¹⁾ _____

du sexe _____ à _____

reconnu(e)⁽²⁾ _____

par⁽³⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Epoux ou Père

Prénoms Cyril

Nom HUMBERT

Né le 19 août 1977

à Briey (Meurthe-et-Moselle)

de (1) Bernard, Gilbert
HUMBERT

et de (1) Josette
MAURICE

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° ////

le (2) ////

MENTIONS MARGINALES (3)

L'officier de l'état civil

Mariage célébré à Cholet (Maine-et-Loire)

Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 23

MENTIONS MARGINALES (3)

-Mariage dissous. Convention de divorce déposée au rang des minutes de Maître Julien REMUSAT, notaire à Paris 8^e arrondissement, le 27 décembre 2019. Mention apposée le 30 janvier 2020 par l'officier de l'état civil, par délégation de 17 février 2020 - l'officier de l'état civil.

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le



Epouse ou Mère

Prénoms Syndie, Betty

Nom RECOTILLON

Né le 6 mai 1977

à Cholet (Maine-et-Loire)

de (1) Yvon, Jean-Marie
RECOTILLON

et de (1) Françoise, Michelle
RICHARD

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° ////

le (2) ////

MENTIONS MARGINALES (3)

L'officier de l'état civil

le 28 avril 2007 à 11 heures 30

le 28 avril 2007

L'officier de l'état civil

